

## Quelques aspects économiques de l'immigration au Canada

Louis Kokas

Volume 33, Number 2, July–September 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001236ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001236ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Kokas, L. (1957). Quelques aspects économiques de l'immigration au Canada. *L'Actualité économique*, 33(2), 271–283. <https://doi.org/10.7202/1001236ar>

## Quelques aspects économiques de l'immigration au Canada

Depuis 1950, le nombre des immigrants au Canada a augmenté d'une façon spectaculaire. Entre 1950 et 1956, il en est venu plus d'un million, et certains estimés portent à croire que leur nombre atteindra 200,000 cette année.

Il ne fait aucun doute que la politique canadienne d'immigration n'est pas basée seulement sur des raisons économiques. Le problème de l'immigration a aussi ses aspects sociaux, politiques, militaires et moraux qui ont leur importance. Pourtant, aucun de ces aspects n'a donné lieu à autant de controverses, dans l'opinion publique, la presse et au Parlement fédéral, que les effets économiques de l'immigration. Le plus souvent, on s'est contenté d'examiner les effets possibles de l'immigration sur le niveau de vie, le nombre d'immigrés pouvant être absorbés par l'économie nationale et les effets de l'immigration sur la situation de l'emploi.

La politique du gouvernement canadien, en ce qui concerne l'immigration, a été définie par le premier ministre Mackenzie King en 1947. Il disait notamment:

«La politique du Gouvernement est de stimuler l'accroissement de la population en encourageant l'immigration. Le Gouvernement tâchera par le moyen d'une législation appropriée et d'une vigoureuse administration, d'assurer une sélection soignée et l'établissement permanent d'un nombre d'immigrants susceptibles d'être absorbés avantagusement par notre économie nationale . . .

«D'aucuns craignent que l'immigration conduite à un abaissement du niveau de vie. Ce n'est pas nécessairement ainsi. Si la politique d'immigration est bien conçue et l'exécution en est bien soignée, le résultat sera le contraire.

Il est pourtant essentiel que les immigrants soient choisis selon des normes déterminées et que leur nombre soit approprié à la capacité d'absorption du pays . . . sans pourtant changer le caractère fondamental du peuple canadien.»

Ces mêmes principes semblent régir aujourd'hui encore la politique d'immigration du Gouvernement. En examinant la décennie qui s'est écoulée depuis l'énoncé de ces principes, il semble possible à l'aide de quelques statistiques de déduire, des expériences de cette période, certaines conséquences quant à l'importance de l'immigration au point de vue de l'économie.

Il y a deux opinions opposées en ce qui concerne l'incidence économique de l'immigration. Jusqu'à 1939, l'opinion dominante était que l'affluence des immigrants devait être subordonnée à l'écart des niveaux de vie entre les pays d'origine et d'adoption de l'émigrant. Selon cette théorie, la migration cesse dès que les richesses sont partagées d'une telle façon entre les deux pays que personne ne gagne économiquement à émigrer. Ce raisonnement est à la base de la théorie «statique» de l'immigration, selon laquelle l'immigrant enlève une partie de la richesse naturelle de son pays d'adoption, tout en diminuant les chances d'emploi des nationaux. Ce sont surtout les économistes classiques de l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle qui sont arrivés à de telles conclusions; ce sont encore les mêmes économistes qui ont soutenu la thèse qu'avec une population croissante, la production moyenne par tête doit nécessairement baisser.

Par contre, sous l'influence d'autres économistes, une conception différente de l'immigration a gagné du terrain. Ceux-ci et en particulier les disciples de Keynes, ainsi que l'économiste allemand Wagemann, affirment qu'une densité démographique croissante vivifie l'économie. Selon cette conception moderne, l'immigration crée un marché intérieur plus considérable et stimule la production. Il s'en suit un niveau plus élevé de productivité et un pouvoir d'achat accru. L'immigration, dit-on, est un facteur de richesse en elle-même. Elle agit comme un levain dans l'économie. Ces économistes affirment que des pays peu peuplés ne peuvent pas se passer de l'immigration, même dans le cas où il n'y a plus de terres arables ou de richesses naturelles à développer (ce qui n'est certainement pas le cas du Canada). Les partisans de cette théorie «dynamique» de l'immigration se réclament non seulement de

l'exemple du Canada, mais surtout de l'exemple de l'Allemagne de l'Ouest, qui a accompli, en ces dernières années, un rétablissement économique remarquable tout en assimilant 10 millions de réfugiés.

Selon les économistes de l'école statique, il reste pourtant à démontrer que la prospérité au Canada et en Allemagne a été influencée par cet afflux d'immigrants, ou s'est manifestée en dehors de telles influences, voire malgré elles.

La répercussion de l'immigration sur une économie libérale, régie surtout par les lois de l'offre et de la demande, peut être jugée à partir de l'influence initiale exercée sur l'offre et la demande en général par l'arrivée des immigrants. De ce point de vue, on peut diviser les immigrants en quatre catégories, à savoir: les charges de famille (épouses sans emploi extérieur, enfants et personnes âgées), les rentiers (qui vivent de leurs revenus ou de leur capital), les entrepreneurs et la main-d'œuvre.

Tandis que les charges de famille et les rentiers ne font que renforcer la demande, surtout la demande en biens de consommation, les entrepreneurs, pour mettre sur pied une entreprise, augmentent tout d'abord la demande en biens durables et en main-d'œuvre. L'entreprise une fois établie, ils renforcent surtout l'offre. La main-d'œuvre accroît tout d'abord la demande et, plus tard, l'offre (en raison de son travail). Dans une économie libérale, sujette à des conjonctures changeantes, il est évidemment utile, dans les périodes de prospérité et d'expansion, de stimuler l'offre, surtout l'offre en main-d'œuvre. Par contre, en temps de dépression, il semble souhaitable d'augmenter la demande de biens de consommation, plutôt que l'offre.

Selon une étude pondérée et prudente, qui prend en considération une population de 16 millions d'habitants au Canada, on a estimé qu'une augmentation de la population d'environ 3 p.c. peut être absorbée chaque année sans occasionner de bouleversements.<sup>1</sup>

En tenant compte d'un accroissement naturel de la population de 1.96 p.c. par an, l'accroissement par l'immigration pourrait être de 1.1 p.c. par an. À ce nombre, il faut ajouter la perte annuelle par l'émigration. Sur la base d'un tel calcul, de façon générale, le nombre des immigrants qui pourraient être intégrés à l'économie nationale du Canada s'établirait donc entre 180,000 et 200,000.

1. Estimé établi par le service des recherches d'une banque canadienne.

Ainsi le nombre maximum d'immigrants qu'on attend pour l'année 1957 coïncide avec le nombre maximum qui semble théoriquement compatible avec la capacité d'absorption du pays<sup>1</sup>.

Avant de s'engager plus loin dans cette voie, il peut sembler utile de comparer les principes avec les faits, et ceci à l'aide de données statistiques des années récentes. De la population actuelle totale d'un peu plus de 16 millions et demi, le nombre de personnes qui ont immigré au Canada depuis 1946 est de 1,200,000. Ces immigrants ont été intégrés dans l'économie nationale sans avoir causé de dérangements sérieux. Ce processus d'intégration s'est déroulé dans une période d'expansion économique particulièrement active. Alors que la population a augmenté dans cette période de presque un tiers, la production totale des biens et des services a augmenté sensiblement de plus d'un tiers. En fait, la production par tête a augmenté pendant la même période d'à peu près un quart. Le revenu individuel disponible, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de la population, a presque doublé dans cette période d'après-guerre. Compte tenu de l'augmentation des prix (65 p.c.), mais non de l'épargne, le marché interne a augmenté au Canada, dans la dernière période de dix ans, de plus d'un tiers.

Il ne peut guère faire de doute que les investissements ont été la force dynamique de croissance remarquable de l'économie canadienne. Plus de 42 milliards de dollars y furent investis depuis la seconde guerre mondiale. Les dépenses d'investissements passent de 6,350 millions de dollars en 1955 à 7,900 millions en 1956, et les dépenses projetées pour 1957 atteignent 8,500 millions.

Outre cette croissance de capitaux investis, l'augmentation de la main-d'œuvre fut essentielle pour l'expansion économique. La main-d'œuvre civile totale a augmenté de 4.8 millions en 1946 à 5.6 millions en 1955. Il est donc évident, à première vue, que sans l'immigration importante durant la période d'après-guerre (1.2 millions d'immigrants, dont 650,000 travailleurs), l'expansion industrielle remarquable du Canada n'aurait pas été possible.

La population non active parmi les immigrés atteint 550,000, dont l'incidence ne porte que sur la demande en biens de consommation. Au cours de 1951, on relevait que, de 5 chefs de famille

1. Depuis que nous avons reçu l'article de notre collaborateur, le gouvernement fédéral a annoncé que l'immigration atteindrait cette année 275,000 personnes.

parmi les immigrants arrivés depuis la guerre, 3 sur 5 vivaient dans des maisons familiales et à peu près 2 sur 5 dans leurs propres maisons<sup>1</sup>. De 10 chefs de famille, 7 possédaient un fourneau de cuisine électrique ou à gaz; de 5 chefs de famille, plus de 2 possédaient un réfrigérateur mécanique. À peu près la moitié des chefs de famille possédaient chacun sa lessiveuse électrique, son appareil téléphonique et un appareil de radio; un tiers possédaient chacun son automobile. Tout cela dans une période au cours de laquelle les produits se faisaient relativement rares.

En ce qui concerne la production, il fut établi que les immigrants ont produit depuis la fin de la guerre des biens et des services d'une valeur de 10 milliards de dollars et ont ajouté 5 à 6 milliards de dollars au pouvoir d'achat de la nation. En 1955 seulement, leurs dépenses ont atteint au moins 1 milliard de dollars.

Les capitaux importés directement par des immigrants se montent, au cours de cette période, à plus de 500 millions de dollars. Ces résultats sont probablement moins importants cependant que l'apport culturel des immigrants, représenté par leurs talents, leur savoir-faire, leur expérience et leurs initiatives. Une partie considérable de cette contribution, difficile à mesurer en espèces, est représentée par l'habileté technique de quelque 150,000 ouvriers de cadres ou spécialisés.

N'ayant pas d'attaches au Canada, les ouvriers immigrés se déplacent plus facilement que les travailleurs du pays. Les projets gigantesques entrepris dans certaines régions reculées, là où les Canadiens ne sont pas facilement attirés, n'auraient guère été possibles sans les immigrants. Cette main-d'œuvre est souvent très adaptable; et change d'une occupation à l'autre selon les circonstances, comme il appert d'une manière significative des données du recensement de 1951.

Certains immigrés ont créé de petites entreprises personnelles. On estime que ces entreprises, établies entre 1950 et 1956, représentent une mise de fonds de plus de 11 millions de dollars et ont fourni de l'emploi à quelque 3,400 personnes. Quel que soit l'intérêt de telles données, il n'en reste pas moins que, essentiellement, le phénomène décrit tient en peu de termes: tandis que l'immigration a ajouté 1.2 millions de consommateurs au marché

1. Cf. *Recensement du Canada, 1951, Vol. III.*

intérieur canadien, elle a aussi atténué la pénurie de bras, autrement critique, par l'addition de 550,000 travailleurs à la force ouvrière.

Certes, on pourrait avancer que, bien que l'accroissement de la population ait stimulé la demande de logements et d'une grande variété de biens de consommation et de services, les immigrants établis n'ont contribué qu'une partie, à peu près un cinquième, de l'augmentation totale de la population. Une partie très considérable des placements de capitaux aurait été fait même sans une immigration si nombreuse, prétend-t-on, simplement en raison des changements technologiques, des découvertes de richesses naturelles, du haut niveau de l'emploi et des revenus, et finalement, en raison de la longue interruption dans la construction, causée par la guerre et la dépression. On pourrait soutenir aussi que d'autres placements auraient été faits en tout cas, bien qu'à une cadence plus lente. Il y avait déjà assez d'allant et d'impulsion dans le développement technologique, dans la disponibilité de ressources, et une tension suffisante sur les marchés intérieurs et étrangers. On ne doit donc pas exagérer le rôle de l'immigration dans le développement économique récent, bien qu'elle semble avoir été indispensable et décisive pour la réalisation de ce développement.

Les avantages de l'immigration sont en partie compensés, quand une poussée brusque d'arrivants nouveaux ajoute nécessairement au fardeau de la communauté, par l'accroissement de charges sociales fixes telles qu'éclairage, routes, canalisation d'eau, écoles, etc. Ces besoins massifs de services publics pourraient ainsi renforcer les tendances inflationnistes latentes dans toute économie en expansion. Heureusement, le Canada se trouve de ce point de vue dans une situation particulièrement avantageuse, puisqu'il dispose d'un immense système ferroviaire et d'autres services publics dont la capacité est souvent suffisante pour des populations beaucoup plus nombreuses.

Il est évident que les immigrants salariés, aussi bien que ceux qui ont établi des entreprises personnelles et les rentiers, participent dans les coûts de ces services par le truchement de leurs paiements d'impôts directs, de taxes indirectes, de droits de douanes, etc.

\* \* \*



Les inconvénients économiques éventuels de l'immigration sont souvent mis en relief par les représentants des syndicats ouvriers. Ceux-ci soulignent qu'un courant important d'immigrants peut causer une baisse dans les salaires et peut créer du chômage.

Certes, on a connu des périodes sérieuses de chômage dans l'histoire du Canada. Toutefois, ces cas sporadiques n'étaient pas dus à un surpeuplement analogue à celui qui a caractérisé certains pays européens; entre autres raisons, ils étaient dus au climat, cause d'un chômage court mais accentué, à la structure de l'économie actuelle, qui présente à certains points de vue les caractéristiques d'une économie encore non mûrie, traversant encore les premières étapes du capitalisme. Enfin, le Canada reste soumis aux crises internationales d'une économie relativement libérale, qui n'est pas strictement dirigée et centralisée, mais fondée sur l'initiative individuelle. Remarquons d'ailleurs qu'en raison des distances énormes, une pénurie de la main-d'œuvre en certains endroits peut bien coïncider avec une recrudescence de chômage dans d'autres.

À ce propos, on a eu souvent l'occasion de constater que les conditions du passé ont encore une influence décisive sur les modes de penser d'un bon nombre de syndicalistes et de patrons. Selon quelques dirigeants syndicalistes, dans le sillage de l'immigration se forment des îlots de main-d'œuvre à bon marché, que les industriels capitalistes utilisent pour contrecarrer les mouvements ouvriers et retarder la hausse des salaires. Or, ces dirigeants semblent livrer une bataille grotesque aux ombres du passé; sans doute, avant la première guerre mondiale, nombre d'immigrants étaient des cultivateurs sans le sou, souvent des analphabètes de régions ruinées par la crise économique de pays tels que la Russie, la Pologne ou la Roumanie. L'immigrant d'aujourd'hui par contre est plutôt du type urbain, la plupart du temps rompu au syndicalisme. Rapidement, il apprend à connaître le barème des salaires et met tout en œuvre pour obtenir le maximum.

Soit dit en passant, l'argument que l'immigration tend à abaisser les salaires manque peut-être d'à-propos si l'on ne tient compte que de l'effet d'une immigration massive aux États-Unis, qui, même à son plus fort, n'a jamais eu un tel effet.

En évoquant le spectre du chômage et de la dépression, il faut se rendre compte aussi que de nos jours l'autorité dispose



d'armes meilleures et plus nombreuses qu'en 1930 pour lutter contre le chômage et la dépression.

Pour éviter autant que possible le chômage ou la déchéance du niveau des salaires dans certaines professions, le gouvernement du Canada — entre autres moyens — applique un système sélectif d'immigration. La politique sélective du gouvernement trouve sa justification dans le fait que l'origine des immigrants, leur pays natal, leur nationalité affectent leur adaptabilité, puisque leur origine est intimement liée à des caractéristiques telles que leur occupation éventuelle, leur niveau de vie antérieur, leur connaissance des langues, etc. Ces circonstances sont à même d'influencer leur facilité à s'adapter aisément ou non à la vie économique et à la manière de vivre au Canada, sans déranger l'équilibre économique ou ethnique. Le gouvernement du Canada et le personnel du ministère de l'Immigration ont une tâche difficile en éliminant ceux, parmi les aspirants, dont les antécédents ne correspondent pas aux exigences. On serait mal avisé d'autoriser l'immigration de ceux dont les convictions religieuses, politiques ou autres seraient en conflit avec les lois ou les coutumes du Canada. L'histoire des erreurs du passé est présente dans l'esprit du gouvernement et de l'opinion publique, et elles ne seront guère répétées.

La politique sélective s'applique aussi à la profession de l'immigrant éventuel. Des immigrants sont admis — en principe tout au moins — selon les besoins momentanés du marché du travail (c'est-à-dire, tantôt des mineurs, tantôt des charpentiers, tantôt des coiffeurs, etc.). Ce système connaît cependant des revers de fortune. Jusqu'à ce que l'immigrant ainsi choisi et homologué arrive au Canada, ce qui prend en général un an, la pénurie a pu s'éliminer d'elle-même. Par contre, une pénurie peut être apparue entre temps dans d'autres professions. Aussi, les statistiques et l'expérience le prouvent clairement, un nombre étonnamment grand des immigrants change de métier dans son nouveau pays, en s'adaptant aux besoins réels et actuels du nouveau milieu.

Quoi qu'il en soit, le problème de l'immigration et du chômage est un problème d'intérêt éminemment général et national, et doit être résolu par le gouvernement fédéral non dans l'intérêt de certains groupes de la population, mais de la population entière du pays.

Comment les expériences du passé récent se reflètent-elles dans les conditions économiques présentes? L'économie du Canada présente de nos jours un tableau de type «clair-obscur». Le très lumineux dans ce tableau est l'abondance des richesses naturelles et l'allure avec laquelle ces richesses sont développées. Ce développement est souvent comparé à celui des États-Unis, il y a un siècle. Il embrasse presque chaque métier, de la production des matériaux jusqu'au commerce. Depuis la publication du rapport Paley, le Canada semble être destiné à pourvoir non seulement les États-Unis, mais une grande partie du monde libre, de matières premières. Les besoins des États-Unis en matières premières augmentent depuis la guerre, à une vive allure. En même temps, certaines réserves de ces matières, comme le minerai de fer de haute teneur, baissent rapidement. Simultanément, les coûts de production de la plupart des matières premières augmentent aux États-Unis, ce qui devrait assurer un marché stable pour les matières premières du Canada. Un autre facteur qui joue en faveur d'une prospérité continue au Canada est l'émancipation des peuples «coloniaux». Des nations asiatiques et africaines, devenues indépendantes depuis la fin de la guerre, brûlent pour des raisons de prestige et de sécurité nationale de développer leur propre industrie, souvent sans posséder les matières premières nécessaires. Le Canada peut d'ailleurs profiter d'une amélioration dans le rapport des prix des matières premières à ceux des produits industriels, au cours des dix dernières années.

Ces perspectives rassurantes sont tout de même quelque peu éclipsées par deux événements. L'un est que, contre toute attente, l'expansion du commerce mondial tend depuis quelques années à se faire entre les pays industrialisés eux-mêmes, plutôt qu'entre les pays producteurs de matières premières et les pays industrialisés. Keynes aurait été surpris de constater la capacité des économies «mûres» à traiter les unes avec les autres.

L'autre événement d'une importance historique est la fin de l'isolement économique de l'Union soviétique. Nous avons pris l'habitude de vivre dans un monde dans lequel l'esprit de concurrence est la force motrice du progrès. Dès maintenant, nous devons faire face à un concurrent, un producteur de matières premières par excellence, qui a les moyens de vendre moins cher

pour des raisons politiques. De quelle manière sera-t-il possible à notre système économique, basé sur l'idée du profit, de concurrencer les tactiques des Soviets, basées sur des ventes à perte?

Du point de vue de l'immigration, l'atmosphère économique peu favorable au développement d'une industrie manufacturière canadienne indépendante doit être considérée comme un facteur nettement désavantageux.

Si on ne le trouvait pas dans chaque manuel d'économie, le bon sens dicterait que c'est l'industrialisation qui assure le relèvement constant du niveau de vie. Or, c'est précisément l'abondance de richesses du sous-sol, qui en assurant de hauts salaires et des profits importants, entrave l'expansion et le développement de l'industrie manufacturière.

À la suite de la croissance spectaculaire de l'économie, le niveau des salaires a augmenté dans la période d'après-guerre de 5 à 12 p.c. par an, sans une augmentation correspondante de la productivité. Ce phénomène contient clairement la possibilité d'une évolution nettement inflationniste. Les dangers d'une pression inflationniste sur les salaires et les prix sont pourtant quelque peu voilés dans la vie quotidienne par le fait que le niveau de vie des Canadiens n'a jamais été aussi élevé. Néanmoins, il semble utile de démontrer qu'il y a un plafond pour les salaires et qu'une fois ce plafond dépassé, la production et le nombre de salariés subiront des reculs, mettant en danger par ce fait même la sécurité des salariés et l'avenir même de l'industrie. Faut-il rappeler l'exemple de la disparition de la marine marchande du Canada, victime du niveau canadien des salaires?

La tendance des salaires, déjà orientée vers une hausse constante, se trouve encore renforcée par l'exemple américain et par surcroît, par un syndicalisme asservi, prenant ses mots d'ordre des chefs syndicalistes américains. Des salaires plus élevés aux États-Unis qu'au Canada sont une conséquence de la productivité plus élevée d'un pays ayant dix fois plus d'habitants que notre pays. La tendance à relever les salaires canadiens jusqu'au niveau des salaires aux États-Unis conduirait inévitablement à des coûts de production canadiens plus élevés, puisque le marché forcément plus restreint au Canada, avec des coûts de transport et de distribution relativement plus importants, ne dispose encore ni de

réserves de capital, ni d'un degré de productivité analogues à ceux de l'économie des États-Unis. Il n'est donc guère étonnant que des plaintes de plus en plus sérieuses se fassent entendre contre l'augmentation des coûts de production, surtout dans l'industrie manufacturière.

Les salaires dans l'industrie ne sont pas déterminés uniquement du dedans, par les coûts de production canadiens, mais aussi du dehors, par le prix de marchandises finies des États-Unis et d'autres concurrents. Tandis que la position concurrentielle de l'Europe et du Japon est déterminée par les bas salaires, celle des États-Unis repose sur un marché intérieur plus vaste et sur la densité plus grande des capitaux. L'habitude de s'orienter vers le niveau des salaires américains crée deux tendances. D'abord le protectionnisme, ce qui sonnerait le glas pour un pays figurant parmi les premiers pays exportateurs. Puis, celle des producteurs de matières premières et des agriculteurs. Ceux-ci ne sont point disposés à laisser affaiblir leur position comme vendeurs sur les marchés internationaux par le fait qu'ils sont forcés d'utiliser des produits industriels relativement trop chers et préféreront l'annexionisme au protectionnisme.

Par conséquent, l'industrie canadienne doit s'orienter autant que possible vers la fabrication bon marché en grande série. Cela serait facilité par un marché intérieur plus large, par une consommation plus grande, une population plus nombreuse.

Une autre solution consisterait à accroître la qualité des produits canadiens. Cette solution nécessiterait une augmentation du personnel technique et de la main-d'œuvre spécialisée, déjà rares. Ici encore, on devrait donc se tourner vers l'étranger.

Il est à noter que la poursuite d'une politique d'immigration acceptable est compliquée par l'enchevêtrement tant discuté des économies du Canada et des États-Unis. Tandis que des États-Unis les capitaux émigrent au Canada, et sont investis dans bien des cas là où les capitaux canadiens ne peuvent encourir le risque inhérent au développement rapide de sources de matières premières, la main-d'œuvre canadienne est attirée vers les États-Unis. À la suite du système d'immigration américain, il se crée de temps en temps aux États-Unis une sorte de «vacuum» sur le marché du travail. Ce vide est comblé, par substitution, par des Canadiens.

Bien que ce phénomène n'est plus aussi spectaculaire qu'il l'a été il y a quelques années, il semble utile de rappeler qu'entre 1946 et 1956, 551,000 Canadiens ont émigré aux États-Unis. Il faut peut-être aussi se demander ce qui se serait produit au Canada si des immigrants n'avaient pas remplacé ces 6,633,000 Canadiens qui, selon des sources américaines considérées comme sérieuses, ont, entre 1851 et 1951, quitté le Canada. Au cours de la même période, 7,114,000 immigrants se sont établis au Canada. La balance en faveur du Canada est de 481,000 personnes et ceci en 100 ans! Cet entrecroisement avec les États-Unis rend, pour le gouvernement du Canada, souvent très difficile la poursuite d'une politique d'immigration proprement canadienne.

De même doit-on tenir compte dans l'élaboration d'une politique d'immigration de l'interférence de la politique douanière. Des droits américains plus bas élargiraient les débouchés et les possibilités pour la production de l'industrie canadienne, tandis que des droits d'entrée américains plus élevés agiraient dans le sens contraire. La politique canadienne d'immigration est influencée indirectement par la politique douanière à deux égards: en premier lieu, par la politique douanière américaine, parce que des tarifs américains plus bas augmenteraient les exportations du Canada, ce qui créerait de nouveaux emplois au Canada; et en second lieu, par la politique douanière canadienne, parce que le Canada pourrait être tenté de développer son industrie, et par là, le nombre des emplois.

Enfin, concluons ces quelques remarques en touchant à un aspect du développement du pays susceptible d'influencer à long terme la politique d'immigration.

On nous dit que nous sommes à l'aube d'une seconde révolution industrielle. La première révolution industrielle fut caractérisée par l'invention de la machine à vapeur et de machines travaillant à la place de l'homme (métier mécanique, machine à coudre, tour mécanique, etc.). Ces inventions furent suivies par une avalanche de demandes sur le marché du travail, bien que les nouvelles machines remplaçaient en fait des milliers d'ouvriers.

On nous dit aussi que la seconde révolution industrielle sera également caractérisée — tout comme la première — par l'emploi

d'une nouvelle source d'énergie, la force atomique, accompagnée de l'automatisation des usines.

Sans doute, l'«automation» rendra-t-elle des ouvriers superflus, tout comme le métier mécanique. Elle causera tout d'abord une disette de techniciens, d'ouvriers spécialisés, de cadres. Plus tard, elle ira en augmentant sensiblement la production et le niveau de vie, ce qui ne manquera certainement pas de justifier des revendications pour une semaine de travail plus courte. Une fois l'âge atomique et l'«automation» engagés, la semaine de 30 heures et la fin de semaine de 3 jours ne se feront pas attendre longtemps. Cette ère connaîtra une pénurie aiguë de main-d'œuvre spécialisée aussi bien qu'ordinaire.

Or, il y a des raisons de croire que la solution des problèmes engendrés par la seconde révolution industrielle sera plus difficile pour le Canada, qu'elle ne le sera, par exemple, pour les États-Unis. Il se pourrait bien que l'«automation» augmente encore, et progressivement, l'avantage de l'industrie manufacturière des États-Unis sur celle du Canada. Il sera de plus en plus difficile pour le Canada de rattraper l'avance de l'industrie américaine. La raison en est que cette technique, pour être appliquée avec succès, a besoin de marchés plus vastes que l'industrie manufacturière ordinaire. Cela veut dire que les limites étroites du marché canadien se feront sentir, année par année, plus sensiblement, sauf toutefois si la population du Canada augmente sensiblement. Ceci pourrait être le résultat d'une augmentation du taux de la croissance nette de la population, de l'arrêt de l'émigration canadienne et de la continuation de l'immigration au Canada.

Louis KOKAS,  
docteur en droit (Budapest).